

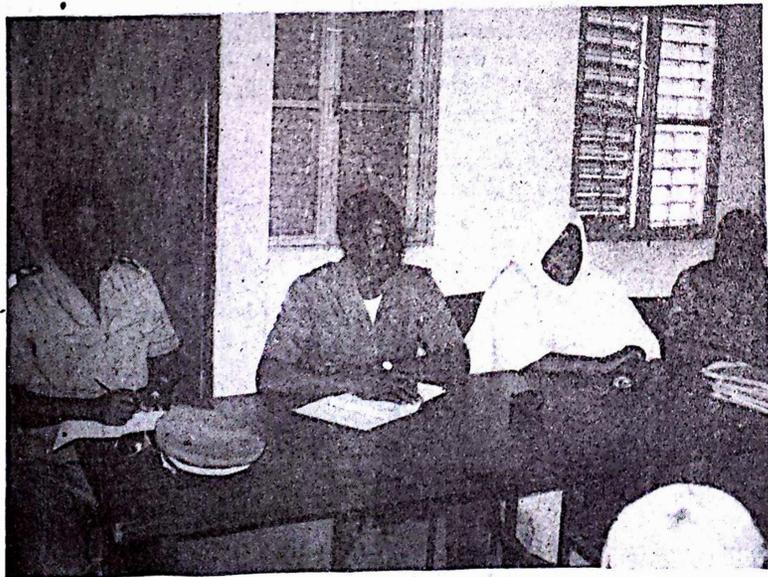
CONSTRUCTIONS ANARCHIQUES DE MOSQUEES

Le maire de Bogodogo accuse et sanctionne

Depuis que le lotissement des parcelles a été suspendu, des individus de tout bord se permettent d'occuper illégalement les espaces réservés par les mairies. Certains construisent soit des kiosques, soit des magasins de commerce ; d'autres, à défaut de bâtir une maison d'habitation, transforment ces espaces en lieux de culte. L'exemple du secteur 28 est éloquent. L'espace vert dudit secteur a été transformé d'abord en lieu de prière par les musulmans pour ensuite y bâtir une mosquée.

Malgré la vigilance et la fermeté du maire de la commune de Bogodogo, Mme Sanfo née Soungalo Koné, El Hadj Compaoré Idrissa a persisté pour bâtir "sa" mosquée. Hier matin, le maire a convoqué les responsables des communautés musulmanes des secteurs 28 et 29 ainsi que le sieur Compaoré Idrissa pour les tenir informés de l'illégalité de leur construction. Mme Sanfo, maire de Bogodogo raconte les faits : "C'est le vendredi 19 février que j'ai été saisie de cette affaire de construction illégale de mosquée au secteur 28. L'équipe dépêchée sur les lieux a constaté effectivement que la fondation a

déjà été faite. Sommé d'arrêter les travaux et de libérer les lieux, le responsable de cette mosquée, El Hadj Compaoré Idrissa (commerçant de matériaux de construction) a préféré poursuivre les travaux". Appelé à s'expliquer, El Hadj Compaoré Idrissa affirme



Mme Sanfo (en blanc au centre) maire de la commune de Bogodogo.



Les communautés musulmanes des secteurs 28 et 29 avec au second plan, le sieur El Hadj Compaoré Idrissa en lunettes.

que cet espace vide était leur "propriété" bien avant le lotissement. Et n'ayant pas obtenu de parcelle après le lotissement, El Hadj a préféré "provoquer l'administration" pour trouver une solution à son problème. Mais le maire Mme Sanfo a profité de cette provocation délibérée pour mettre les barres sur les T. Le lieu reste donc un lieu de loisirs et El Hadj Compaoré est tenu de le libérer et le nettoyer avant ce mardi matin. Dans le cas contraire, les bulldozers vont balayer les lieux dès le mercredi 24 février, dernier délai. Mme Sanfo a également lancé un appel au respect des

textes réglementaires concernant l'occupation anarchique des espaces verts. Pour Mme Sanfo, le Burkina Faso est un pays laïc où "ceux qui adorent qui la lune, qui le soleil, qui encore les cailloux" sont libres de leur croyance. Les responsables des communautés musulmanes des secteurs 28 et 29 Kinda Souleymane et Ouédraogo Sidiki ont demandé le pardon du maire et ont promis de respecter la loi. Mme Sanfo dira d'ailleurs que la force doit faire respecter la loi. Mais la raison a triomphé devant la force.

Issouf ZABSONRE